

LE MESSERO LIEN

- Bulletin municipal de Messery -



N°8

AUTOMNE 2026

**MIEUX ÉQUIPÉS,
MIEUX CONNECTÉS**

La mairie vous informe | p. 6

**LE CCAS, ACTEUR
ESSENTIEL DE LA
SOLIDARITÉ LOCALE**

Dossier | p.9

**BATIMENT ALSTOM :
UN CHOIX POUR
L'AVENIR**

Aménagement, Urbanisme | p.11



6

LA MAIRIE VOUS INFORME

MIEUX ÉQUIPÉS, MIEUX CONNECTÉS

9

DOSSIER

**LE CCAS, ACTEUR ESSENTIEL
DE LA SOLIDARITÉ LOCALE**



11

AMÉNAGEMENT, URBANISME

BATIMENT ALSTOM :

UN CHOIX POUR L'AVENIR DE NOTRE PLAGE



3

EDITO

4

RETOUR EN IMAGES

6

LA MAIRIE VOUS INFORME

7

AFFAIRES SCOLAIRES

8

DOSSIER

10

AMÉNAGEMENT - URBANISME

11

ENVIRONNEMENT

13

VIVRE ENSEMBLE

14

BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE

15

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

17

L'AGGLO VOUS INFORME

18

EXPRESSION MINORITAIRE

20

AGENDA

Mentions Légales

Parution : Septembre 2026
Dépôt légal : À parution
Editeur : Mairie de Messery
Imprimeur : Imprimerie UBERTI JOURDAN - 144 Avenue du Mont Blanc, 74130 BONNEVILLE
Directeur de publication : Frédéric RODRIGUES, maire
Responsable rédaction : Philippe CHALABREYSSE
Création : Service communication

Rédacteurs : Association Familiale Rurale de Douvaine, Philippe CHALABREYSSE, Véronique CHARPENTIER, De Rives en Pages, CPIE, Pascal DUCLOUX, Priscilla DURAN-MULAS, Fabien GELATO, Emilie GRAND, Grandir à corps et à coeur, Léa OSSEDAT, Audrey PERRIN, Magali PERTUISET, Nathalie REYNAUD, Frédéric RODRIGUES, TAM, Thonon Agglomération,

Crédits photos : De Rives en Pages, Priscilla DURAN-MULAS, Emilie GRAND, Léman Bouquet Festival, Léa OSSEDAT, Virginie ROSSAT, Claude VAGNETTI

Les publications transmises par les associations sont sous leur seule responsabilité et n'engagent pas celle de la commune.



Chères Messerolines, chers Messerolins,

Six mois déjà.

Six mois depuis que vous nous avez confié la responsabilité de Messery. Six mois intenses, faits de rencontres, de décisions, de projets lancés, mais surtout d'écoute et de travail collectif.

Nous savions en prenant nos fonctions que tout ne changerait pas en quelques semaines. Une commune se transforme avec sérieux, avec méthode et dans la durée. Mais ces premiers mois nous confortent dans une conviction : **Messery a de l'énergie, des idées et surtout l'envie d'avancer.**

Cette énergie, nous la voyons chaque jour. Dans nos associations, chez nos commerçants auprès des bénévoles, des agents municipaux et de tous ceux qui donnent de leur temps pour notre village. Nous l'avons ressentie lors de l'inauguration d'Ô Sémiss, nouveau lieu de rencontres et de vie, comme dans les nombreux projets déjà proposés dans le cadre de notre premier Budget Participatif.

Ces premiers mois ont aussi permis de faire avancer des dossiers très concrets. Après plusieurs années de demandes, **des zones bleues vont être mises en place à proximité de nos commerces**, afin de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter leur accès.

Autre sujet du quotidien : la couverture mobile. L'installation d'une antenne dans le clocher de l'église devrait permettre, dès 2027, de mieux couvrir le centre-bourg et les bords du lac pour les quatre opérateurs. La négociation menée par les élus et les agents permettra également de rénover plusieurs équipements du clocher et d'y amener la fibre, sans coût pour la commune.

C'est aussi cela, agir : écouter, faire aboutir des dossiers parfois anciens et chercher des solutions concrètes dans l'intérêt de tous.

C'est le Messery que nous voulons construire : une commune où chacun peut trouver sa place, proposer, participer et être entendu.

Bien sûr, beaucoup reste à faire. Certains dossiers demanderont du temps. Le devenir du bâtiment Alstom, les mobilités, les équipements ou encore la préservation de notre cadre de vie nécessitent réflexion, dialogue et parfois patience. Nous préférons construire des solutions solides plutôt que promettre des réponses immédiates.

Mais une chose est certaine : **Messery avance.**

Les prochains mois en seront une nouvelle illustration. Octobre Rose, la Semaine Bleue, le vote du Budget Participatif et les nombreux rendez-vous associatifs seront autant d'occasions de nous retrouver et de renforcer ce qui fait la richesse de notre commune : le lien entre ses habitants.

Au-delà des projets et des réalisations, c'est peut-être cela que je retiens surtout de ces six premiers mois : une envie de faire ensemble. Dans une époque qui peut parfois sembler incertaine, je crois profondément au rôle de notre village : celui d'un lieu où l'on se connaît, où l'on se parle, où l'on prend soin les uns des autres et où l'on peut encore imaginer l'avenir avec confiance.

Nous avons beaucoup à construire. Et surtout, nous avons toutes les raisons d'y croire.

Continuons, ensemble, à faire de Messery un village vivant, solidaire et tourné vers l'avenir.



La mairie vous accueille

Mairie de Messery
Place de la mairie - 74140 MESSERY
04.50.94.71.57 - accueil.mairie@messery.fr

Lundi : 8h30 - 12h et 14h - 18h
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h

 www.messery.fr
 [mairie de messery](https://www.facebook.com/mairie.de.messery)
 [@mairiedemessery](https://www.instagram.com/mairiedemessery)



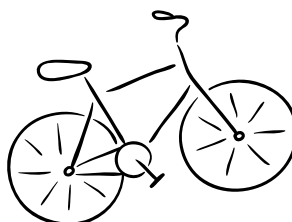
27
JUIN

LÉMAN BOUQUET FESTIVAL

Escapade musicale lors de la grande journée cyclo-musicale du Léman Bouquet Festival. Au cœur d'un parcours exceptionnel autour du Léman, moment musical unique mêlant quatuor à cordes et art lyrique, dans le cadre authentique et chaleureux de notre village.



La Municipalité de Messery est heureuse de soutenir cette belle initiative culturelle qui contribue à faire vivre notre territoire, à favoriser les rencontres et à rendre la musique accessible à tous.



BIBLIO'LUDO' EN FÊTE

1
JUILLET

Mercredi 1er juillet à l'espace Littorelle, on a bien fêté l'arrivée des vacances et de l'été !

Un gros succès pour cette nouvelle édition de « Biblio'Puces » avec la vente des livres sortis des collections, des animations avec un « Rendez-vous Conte », le retour du jeu « Kilo Livre », des Lègos à gogo... Plusieurs ateliers ont été proposés : « Mail Art » pour une (re)découverte de l'art épistolaire en compagnie de Debbie Scott, coloriages, tatouages éphémères et des jeux comme le chamboule-tout, le Mölkky, le jeu de lancer, le jeu d'équilibre, des jeux d'adresse sans oublier le bar à sirops !

Mais aussi et surtout des rencontres et des échanges, beaucoup de rires et plein de bons souvenirs. Vivement l'année prochaine !



INAUGURATION DE LA SALLE MULTIFONCTION Ô SEMISS 4 JUILLET



Vous étiez nombreux à nous rejoindre ce 13 juillet pour célébrer ensemble la Fête nationale !

Un moment de rassemblement, de mémoire... mais aussi de sourires, d'échanges et de convivialité, comme on les aime à Messery.



MIEUX CONNECTÉS, MIEUX ÉQUIPÉS

Les élus ont négocié l'installation d'une antenne mobile dans le clocher de l'Église. Cette antenne permettra aux 4 opérateurs, Orange, Bouygues, SFR et Free, de mieux couvrir le centre bourg et les bords du lac. Outre le remplacement à l'identique des abaissons, SFR a accepté de refaire l'installation électrique du clocher, de mettre un éclairage en LED, de refaire tous les escaliers et paliers d'accès au clocher. La fibre sera également installée pour alimenter l'antenne. Les artisans locaux seront sollicités pour ces travaux qui ne coûteront rien aux Messerolines et Messerolins. La commune percevra un loyer annuel de 3000€ dès la mise en service de l'antenne mobile au premier semestre 2027, si tout se passe bien.

La commission a aussi pris contact avec le SYANE (branche numérique (établissement public au service des communes) pour une évaluation de l'infrastructure informatique de notre mairie et déterminer d'une part l'amélioration des services et performances et d'autre part des économies d'échelles (acheter plutôt que louer le matériel). Une étude complète sera menée jusqu'au 1er semestre 2027 pour décider des meilleures options.



OCCUPATION ILLICITE : LA COMMUNE EN ACTION

Au mois d'août, une installation illícite a été signalée chemin de Sergyieu. Dans l'heure qui a suivi, Le maire et son 1^{er} adjoint étaient sur place, ainsi que la gendarmerie. Des places ont été trouvées dans une aire d'accueil à Publier, qui ont été refusées par les occupants. Grâce à la collaboration active des propriétaires des terrains, de la Préfecture et des services de gendarmerie, la commune a pu obtenir une expulsion dans les 10 jours. Nos lecteurs et lectrices doivent savoir que la commune ne peut pas demander une expulsion pour une occupation illícite, si les propriétaires ne déposent pas de plaintes. C'est pourquoi leur contribution est indispensable. De même, les troubles à l'ordre public doivent être signalés. Tout cela permet au Maire d'agir et de mettre en avant auprès de la Préfecture le besoin d'une expulsion rapide.

TOUTE L'ACTUALITÉ DE MESSERY DANS VOTRE BOÎTE MAIL !

Vous souhaitez être informé régulièrement des actualités, événements, projets et rendez-vous de la commune ?

Envoyez simplement un mail à : info-animations@messery.fr ou scannez le QR code

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER !



QUELQUES SECONDES SUFFISENT POUR RESTER CONNECTÉ À LA VIE DE MESSERY !

ETAT-CIVIL

Mariages :

Mélanie VADON et Alexandre TRESCH, le 10 juillet 2026

Depuis le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données est entré en application. Ce règlement prévoit, entre autres, que les données personnelles ne peuvent plus être rendues publiques sans un consentement écrit de la personne concernée. Cette réglementation s'applique également aux publications de l'état-civil dans les bulletins municipaux. Dès lors, les publications de naissances, mariages et décès sont soumis à autorisation écrite et signée de la part des personnes concernées ou, dans le cas d'un décès, de la part d'un proche.

Désormais, si vous souhaitez que votre événement de vie soit publié dans notre journal municipal, nous vous invitons à renseigner un bulletin disponible en mairie.

INFOS

- CCAS : les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2026 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).
- Pour obtenir la liste des assistantes maternelles agréées ou des jeunes faisant du baby-sitting, renseignez-vous à l'accueil de la Mairie au 04.50.94.71.57 ou consultez le site internet.



LA RENTRÉE EN CHIFFRES



270
ÉLÈVES

145
maternelles

85
élémentaires



11
CLASSES



135
ENFANTS ACCUEILLIS EN
PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR
(moyenne)

13
ENSEIGNANTS



3
ATSEM

9
AGENTS PÉRISCOLAIRES



220
REPAS DISTRIBUÉS
PAR JOUR
(moyenne)

L'AFR : PÉRISCOLAIRE, MERCREDIS ET VACANCES

L'AFR, association à loi 1901, assure l'organisation des accueils périscolaires et du centre de loisirs de Douvaine. Grâce à une équipe d'une quinzaine de professionnels permanents, diplômés et investis, l'association accompagne les enfants dans un cadre sécurisé, convivial et propice à leur développement. Chaque journée est pensée pour favoriser le bien-être, la découverte et le vivre-ensemble.

LES MERCREDIS

Chaque mercredi, le centre accueille les enfants de 3 à 14 ans, de la commune de Douvaine et des communes environnantes, de 8 h à 18 h, à la journée ou à la demi-journée. Les enfants profitent d'un programme d'activités varié, adapté à leur âge, leur permettant de partager des moments de jeu, de création et de découverte tout en développant leur autonomie et leurs relations avec les autres.

DES PROJETS POUR LES MERCREDIS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Pour cette nouvelle année, l'équipe d'animation propose aux enfants un nouveau fil rouge : « **Les génies de l'Art** ». À travers ce thème, les enfants découvriront différents univers artistiques et laisseront parler leur créativité.

Lors du premier cycle, petits et grands deviendront de véritables architectes de l'extrême en relevant des défis autour de la construction, de l'imagination et de la création.

Dès le premier mercredi, une matinée conviviale sera organisée avec un petit-déjeuner partagé, des jeux de présentation et des activités pour bien démarrer l'année et apprendre à se connaître.

Tout au long des mercredis, les enfants profiteront d'un programme varié adapté à chaque âge : activités sportives, bricolage, cuisine, sorties à proximité, grands jeux, jeux collectifs et jeux de société. Chaque groupe aura ainsi le choix entre plusieurs activités chaque semaine, pour vivre de nouvelles aventures riches en découvertes, en rires et en émotions.

Enfin, un grand jeu sera proposé le mercredi 30 septembre, où les enfants devront faire appel à leur créativité et à leurs compétences d'architectes pour relever les défis qui les attendent !

AFR DOUVAIN (Association Familles Rurales)

📍 Chemin du Maisse (à côté de l'école élémentaire)

☎ 04.50.94.17.03

✉ accueil.afr@gmail.com et inscriptions.afr@gmail.com

📘 <https://www.facebook.com/afr.douvaine>

🌐 www.afr-douvaine.com

LE CCAS, ACTEUR ESSENTIEL DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Qu'est ce que le Centre Communal d'Action Sociale ?

Les centres communaux d'action sociale et les centres inter-communaux d'action sociale (CCAS-CIAS) ont une compétence globale dans le champ de l'action sociale et médico-sociale.

Les CCAS ou CIAS ont pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité) afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits. Ils animent une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune ou par le président de l'établissement public de coopération intercommunale.

À Messery, le CCAS est composé du maire, de 6 élus et de 6 membres de la société civile.



À Messery, vous pouvez solliciter l'aide du CCAS en remplissant un dossier à récupérer au point info-animations. Il sera ensuite étudié par la commission pour vous apporter une meilleure aide possible.

Service INFO-ANIMATIONS / CCAS

Espace Littorelle

04.50.94.75.55

ccas@messery.fr

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h

ENSEMBLE, À TOUS ÂGE !

La semaine bleue arrive à Messery

Cette année, **Messery participera pour la première fois à la Semaine Bleue**, la Semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Mais derrière cette couleur bleue, il y a surtout une ambition : **faire de l'avancée en âge une richesse pour notre village et créer davantage de liens entre les générations.**

Nos aînés ont des expériences, des souvenirs, des savoir-faire et du temps à transmettre. Les plus jeunes ont, eux aussi, beaucoup à leur apporter. Alors, pendant cinq jours, nous avons choisi de provoquer les rencontres, de partager, d'apprendre les uns des autres... et tout simplement de passer de bons moments ensemble.

Du **5 au 9 octobre**, Messery vivra ainsi au rythme de rencontres, d'ateliers et de temps conviviaux autour de plusieurs grands thèmes : lien intergénérationnel, santé et bien-être, mémoire, numérique, sécurité, habitat et maintien de l'autonomie.

La semaine commencera notamment par une **Marche Bleue intergénérationnelle**, réunissant enfants de l'école, seniors, familles et habitants autour d'une balade accessible à tous, avant de se retrouver pour un goûter convivial.

Au fil de la semaine, chacun pourra également participer à des ateliers autour du bien-vieillir, de la gym douce et de l'équilibre, exercer sa mémoire en s'amusant, partager un moment de lecture avec les enfants ou encore découvrir des activités favorisant le bien-être.

Parce que le numérique peut aussi être source de difficultés ou d'inquiétudes, une journée sera consacrée à l'utilisation du smartphone, aux démarches en ligne et à la cybersécurité, avec des conseils pour mieux se protéger des arnaques et des fraudes.

Enfin, nous parlerons de l'avenir : comment rester chez soi dans de bonnes conditions ? Comment adapter son logement ? Et comment imaginer de nouvelles formes d'habitat favorisant l'entraide et la solidarité entre générations ?

Cette première Semaine Bleue sera rendue possible grâce à la mobilisation **des associations, bénévoles, professionnels, enseignants, enfants, services municipaux et partenaires locaux** que nous remercions chaleureusement.

Mais surtout, elle ne s'adresse pas uniquement aux seniors.

Elle s'adresse à nous tous.

Car bien vieillir dans un village, c'est continuer à y avoir une place, des projets, des rencontres et des occasions de transmettre. C'est aussi pouvoir compter les uns sur les autres, quel que soit notre âge.

À Messery, nous voulons faire vivre cette idée simple : **un village où les générations se rencontrent est un village qui prépare mieux son avenir.**

Alors du 5 au 9 octobre, voyons la vie en bleu... **et retrouvons-nous !**



AU PROGRAMME :

• LUNDI 5 OCTOBRE

10h : Ouverture de la semaine, mot des élus, café convivial

14h : marche intergénérationnelle

• MARDI 6 OCTOBRE

14h : comment mieux vivre ensemble à messery ? atelier participatif

16h : prévention santé et bien vieillir (Nutrition, mobilité, yoga et pilates)

• MERCREDI 7 OCTOBRE

9h : gym douce et équilibre (prévention des chutes)

15h : lectures intergénérationnelles

• JEUDI 8 OCTOBRE

10h : atelier numérique (mieux utiliser son smartphone)

14h : conférence cybersécurité

• VENDREDI 9 OCTOBRE

10h atelier numérique (démarches administratives, envoi de mails...)

14h : habitat intergénérationnel, de nouvelles façons d'habiter

24 OCT 2026

OCTOBRE ROSE

PLACE DE LA GRENETTE

LE CANCER DU SEIN, PARLONS-EN !

Programme et horaires à venir...

LA COMMUNE SE TRANSFORME ET S'AMÉLIORE AU SERVICE DU QUOTIDIEN

zones bleues

Plusieurs places de stationnement seront mises en zone bleue, avec une limite de 2h, de 7h à 19h tous les jours sauf dimanches et jours fériés. 3 places sont également prévues avec une durée limitée à 15 minutes, au niveau de la boulangerie rue du bourg. C'était une promesse de campagne de notre Maire. Elle est tenue. Marquage et panneaux sont prévus cet automne, peut-être même réalisés à l'heure où vous lirez ces lignes. Par ailleurs, une campagne de reprise des marquages au sol « blancs » sera faite durant cette période.

eaux pluviales

Problèmes d'écoulement des eaux pluviales, impactant sévèrement des propriétés privées : Élus et agents sont allés à la rencontre des propriétaires afin d'explorer des solutions. Plusieurs ont déjà été mises en œuvre comme le curage de conduites. La coordination avec Thonon agglomération se poursuit.

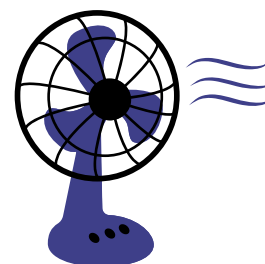


éclairage public

La 2^{ème} tranche de remplacement des luminaires par des LEDS plus économes a été réalisée. Dans plusieurs rues, les LEDS resteront allumées toute la nuit, à 20% de leur puissance. Les voies concernées sont : chemins de Sergyieu, de Vétrau, des Pécheurs, de la Cure, du Bugnon, de la Pierre, Route de la pointe, de Frize, Rue du Veret (une partie). A terme, toutes les rues seront équipées de LEDS « dimmables » pour permettre cet éclairage à 20 % toute la nuit. Tous les bâtiments de la commune ont été équipés de la fibre, y compris le groupe scolaire.

SIVU

Le SIVU a validé l'achat de ventilateurs de plafond pour le groupe scolaire afin de faire face aux futures canicules. Un projet de rafraîchissement plus global est à l'étude pour 2027.



BÂTIMENT ALSTOM : UN CHOIX POUR L'AVENIR DE NOTRE PLAGE

Le plus important dans un premier temps a été réalisé dès le mois de juillet : le retrait de la vente au profit de la fondation HERMOZA au conseil communautaire de Thonon Agglomération.

Le maire a présenté à l'ensemble des élus présents la volonté de la commune d'acheter le terrain. Cette position a été largement soutenue.

Le maire tient à remercier le Président de Thonon Agglomération ainsi que l'ensemble des élus, qui ont voté ce retrait à l'unanimité et que la commune puisse se porter acquéreur dans les mois qui suivent.

Affaire à suivre

FORÊTS : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE SE MET EN PLACE

Plusieurs actions à mener dans les mois à venir

mettre les documents de gestion forestière à jour en coordination avec l'ONF,

examiner les schémas de desserte et déterminer les chemins à créer

relancer le projet de plateforme de bois

faire l'inventaire des associations de propriétaires forestiers

prendre connaissance des projets d'exploitation au niveau de Thonon aggro.



LA COMMUNE EXPLORE DE NOUVELLES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES

La commission a pris contact avec le SYANE Énergie (établissement public au service des communes) pour s'informer des consommations énergétiques des différents bâtiments, examiner les propositions d'améliorations, comme l'installation de panneaux photovoltaïques et déterminer les investissements utiles dans l'énergie renouvelable.

UN HÉRISSON DANS MON JARDIN

Mieux connaître le hérisson dans le Chablais

En France, le hérisson est aujourd'hui en forte régression. Les reculs observés sur les 10 dernières années sont estimés entre 16 % et 83 %. C'est pourquoi, en 2024, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) vient de passer le hérisson en espèce quasi-menacée sur la liste rouge.

Le CPIE Chablais-Léman souhaite agir pour cette espèce et porte le projet « Un hérisson dans mon jardin ». L'objectif de ce projet est double :

- créer des passages à hérissons pour faciliter les déplacements de l'espèce loin des routes et limiter la fragmentation de son habitat
- mieux connaître sa présence dans le Chablais

Pour cela nous avons besoin de vous, en répondant à ce questionnaire, vous nous aidez à recenser les données de hérissons vus autour de chez vous ou dans votre jardin, si vous en avez un.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Des aides pour votre logement

Isolation, chauffage, rénovation globale... **améliorer la performance énergétique de son logement représente un investissement important**, mais de nombreuses aides peuvent réduire le coût des travaux.

FRANCE RÉNOV' : VOTRE PREMIER RÉFLEXE

Avant de signer un devis, pensez à contacter **France Rénov'**, le service public de la rénovation de l'habitat. À Messery, ce service s'inscrit dans le **Pacte territorial France Rénov' de Thonon Agglomération**, déployé avec Innovales.

QUELLES AIDES ?

Plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés selon votre situation et la nature de votre projet :

MAPRIMERÉNOV' :

Elle permet de financer différents travaux de rénovation énergétique et les rénovations d'ampleur. Son montant varie notamment selon les revenus du ménage et le projet réalisé.

LES PRIMES ÉNERGIE – CEE

Les fournisseurs d'énergie participent également au financement de nombreux travaux permettant de réaliser des économies d'énergie.

L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO – ÉCO-PTZ

Ce prêt sans intérêts permet de financer tout ou partie du reste à charge des travaux de rénovation énergétique.

Et en Haute-Savoie ?



Le **Département de la Haute-Savoie** peut également apporter une aide complémentaire aux propriétaires occupants remplissant certaines conditions. Pour une rénovation permettant **au moins 35 % de gain énergétique**, cette aide peut atteindre **jusqu'à 3 000 €**, selon les ressources du ménage et le dispositif mobilisé. La demande n'est pas effectuée directement auprès du Département : l'accompagnement par France Rénov' permet d'identifier les aides mobilisables et d'être orienté dans les démarches.



Où se renseigner près de chez vous ?

France Rénov' Haute-Savoie vous conseille gratuitement et en toute indépendance sur les travaux à envisager, les devis et les aides financières disponibles.



04 56 19 19 19



Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Des permanences sur rendez-vous sont également organisées à proximité :



Douvaine – Espace France Services

18 place du Marché

4e vendredi de chaque mois, de 9h à 12h



Thonon-les-Bains – Espace Beaulieu

11 bis avenue Jules Ferry

2e vendredi de chaque mois, de 13h30 à 16h30



Notre conseil : contactez France Rénov' avant de signer vos devis ou de commencer vos travaux afin de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

PAV : LA REFLEXION EST ENGAGÉE

Le maire, son 1er adjoint et le DGS ont rencontré les responsables des déchets au sein de Thonon Agglo. Plusieurs PAV posent des problèmes quant à leur emplacement, les odeurs ou le bruit. Des possibilités de déplacement existent et sont à l'étude. Ces projets seront détaillés dès que possible. De nouveaux systèmes anti-odeurs, moins chimiques, vont être aussi essayés. Les incivilités sont également identifiées via les caméras et transmises aux autorités pour amender les contrevenants.

CONSTRUISONS ENSEMBLE LA SALLE DE DEMAIN

Quel avenir pour la salle du centre ?

Après l'inauguration de la salle des Semiss, quel avenir pour la salle polyvalente du centre ? Devenue très complexe à entretenir et impossible à chauffer sans des travaux extrêmement coûteux, un nouveau projet, également abordé lors de la campagne électorale, est à l'étude pour une nouvelle salle multiculturelle, accueillant bibliothèque, ludothèque, un café associatif, ainsi que tout équipement répondant aux attentes de notre commune (théâtre, activités associative, etc.).

La population est invitée à exprimer ses besoins pour qu'ils soient pris en compte dans la réalisation de cette future salle.

RETOUR DES POUBELLES DE RUE

Bonne nouvelle pour la propreté de notre commune : le Conseil municipal, réuni en juillet, a voté la mise en place de poubelles de rue.

Des corbeilles seront installées à des endroits stratégiques de la commune. Elles seront destinées exclusivement aux petits déchets du quotidien : papiers, emballages, petits détritrus, etc.



Ces poubelles de rue ne remplacent en aucun cas les points de collecte. Les déchets ménagers doivent continuer à être déposés dans les Moloks, comme habituellement.

Cette mise en place a pour objectif de maintenir nos espaces publics propres tout en encourageant le geste de tri.

BUDGET PARTICIPATIF

Pour la première fois, Messery a lancé son **Budget Participatif** : une enveloppe dédiée à des projets imaginés et proposés directement par les habitants et les acteurs de notre village.

Et cette première édition démarre fort : **une douzaine de projets ont déjà été déposés !**

Cadre de vie, environnement, convivialité, loisirs, solidarité... derrière chaque proposition, il y a une idée pour améliorer Messery et une envie de participer à la vie de la commune.

C'est exactement l'objectif de cette démarche : **vous donner la possibilité de passer de l'idée à l'action.**

Les projets seront prochainement étudiés afin de vérifier leur faisabilité. Puis viendra une étape essentielle : **le vote des habitants.**

Car si vous avez été nombreux à proposer, ce sera bientôt à vous de choisir les projets que vous souhaitez voir devenir réalité.

Cette belle mobilisation nous encourage à poursuivre dans cette voie : faire davantage avec vous, écouter les idées, expérimenter et construire ensemble.

Messery a des idées. À nous maintenant de les faire vivre !

N'hésitez pas à participer (renseignements en Mairie)



Désormais, tous les enfants habitant Messery, ainsi que ceux scolarisés à l'école « Les Petits Crayons » (quelle que soit leur commune d'origine) peuvent venir s'inscrire gratuitement !

ADULTE (+ de 18 ans)	MINEUR (- de 18 ans)	ETUDIANT (- de 26 ans)	FAMILLE	ENFANT "hors commune" inscrit à l'école maternelles/ élémentaires publique de Messery	STRUCTURES POUR LA JEUNESSE (École, associations)	VACANCIERS
Résident Messery	Résident Messery	Résident Messery	Résident Messery			Famille
10€	GRATUIT	4€	15€			15€
Non Résident	Non Résident	Non Résident	Non Résident			Individuel
12€	5€	5€	20€	GRATUIT	GRATUIT Après convention	5€ + 50€ de caution pour une durée de 3 semaines maximum

[illegible]

Transats, tapis et coussins, lectures légères à l'ombre du platane... **La fête du Sleep** a fait son grand retour en juillet !



FESTIVAL NATURE ET POÉSIE

Messery au rendez-vous



La deuxième édition du Festival Nature & Poésie, organisée le 23 juillet au château d'Avully, a rassemblé près de 160 personnes autour d'un programme mêlant conférence, contes, musique et poésie.

Messery y était particulièrement bien représentée. Les Messerolines Deborah Ramade et Véronique Charpentier ont participé aux lectures poétiques, tandis que le duo Lucky Clovers, guitare et chant, a accompagné avec talent et sensibilité une partie de la soirée.

Le Festival venait également clôturer les « 14 jours du Haïku », une initiative organisée du 1er au 14 juillet par De Rives en Pages. Plusieurs communes du territoire, dont Messery, y ont participé en envoyant chaque jour leurs haïkus autour de thèmes inspirés de la nature. Le premier Prix des 14 jours du Haïku a été remis lors du Festival.

Cette belle mobilisation, et notamment celle de Messery, témoigne de l'intérêt croissant pour ces rendez-vous où se rencontrent poésie, culture et nature.

De Rives en Pages souhaite aujourd'hui prolonger cette dynamique et développer avec Messery une collaboration encore renforcée autour de la poésie et de futurs projets culturels.



MESSERY JARDINE

L'Association Messery Jardine - créée en 2017 - aurait le plaisir d'accueillir de nouveaux-elles jardiniers(ères) pour son jardin partagé-collaboratif situé au Parc des Semiss à Messery. Sur simple adhésion, chacun cultive dans le respect de l'environnement, récolte, partage ses connaissances et savoir-faire dans un esprit convivial.

Rejoignez-nous !
Contact : Anne Bugaut
0633538698

GRANDIR À CORPS ET À COEUR

Découvrez tous les bienfaits du portage en écharpe pour la santé et le développement de votre bébé avec une conseillère expérimentée, formée et certifiée.

**Conseils pour
l'achat d'une bonne
écharpe**

**Séances
d'apprentissage
individuelle sur
mesure**

Contact infos :
Anne Bugaut - 06.33.53.86.98





Le rideau se lève sur une nouvelle saison !

Le TAM vous donne rendez-vous pour une nouvelle saison placée sous le signe du théâtre, du rire et du partage, avec plusieurs compagnies invitées et sa propre troupe.

Samedi 21 novembre 2026 – 20h

🎭 Coupure

Par la Fox Company, une pièce de Samuel Valinsi et Paul-Eloi Forget

Samedi 30 janvier 2027 – 20h
Dimanche 31 janvier 2027 – 17h

🎭 Tout est sous contrôle

Par la Troupe du TAM, librement adaptée du Révizor de Gogol.

Samedi 6 mars 2027 – 20h

🎭 Quel chantier !

Par la Tropa de Brentona, une pièce de Viviane Tardivel et Olivier Tourancheau.

Samedi 10 avril 2027 – 20h

🎭 Une histoire de ouf

Par la Troupe Oxygène, une pièce de Pierre Sauvil.

📅 À vos agendas !

Quatre rendez-vous à ne pas manquer pour partager ensemble le plaisir du spectacle vivant.

Le TAM vous attend nombreux pour cette nouvelle saison ! 🎭

ASSOCIATION DES DONNEURS DU SANG DU BAS CHABLAIS

Merci à tous !

L'Association des Donneurs de Sang bénévoles du Bas-Chablais remercie chaleureusement tous les donneurs pour leur fidélité et leur générosité. Chaque don est un geste simple et précieux qui peut sauver des vies.



Dernier rendez-vous 2026

Mardi 10 novembre 2026
Douvaine espace associatif

Accueil des donneurs :
15h30 à 19h00.



Les collectes 2027 :

Mardi 12 janvier – Douvaine espace associatif
Mardi 9 mars – Douvaine espace associatif
Mardi 25 mai – Douvaine espace associatif
Mardi 27 juillet – Loisin Salle des fetes
Mardi 19 octobre – Douvaine espace associatif
Mardi 14 décembre – Douvaine espace associa

Accueil des donneurs : 15h30 à 19h00.



Nous recherchons de nouveaux bénévoles ! Quelques heures de votre temps peuvent nous aider à accueillir les donneurs, participer à l'organisation et faire vivre ces moments de solidarité et de convivialité.



Petit rappel : vide-grenier du 11 octobre 2026 Nous vous donnons également rendez-vous le dimanche 11 octobre 2026 à La Bulle pour notre vide-grenier.

Les bénéfices de cette journée permettront notamment d'améliorer la collation proposée aux donneurs lors des collectes, afin de rendre leur accueil toujours plus agréable et convivial.

Venez nombreux chiner, exposer et soutenir notre association !

Merci aux donneurs, aux bénévoles et à tous ceux qui participent à faire vivre cette belle chaîne de solidarité dans le Bas-Chablais.

ACTUALITÉS des Associations

QUAND LA NUIT SE REFLÈTE DANS L'EAU

Conférence par De Rives en Pages

Samedi 10 octobre

Farandole fête HALLOWEEN

Par Farandole

Vendredi 16 octobre

Farandole fête NOËL

Par Farandole

Vendredi 11 décembre



THONON
agglomération

AIDE À L'ACHAT DE RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Du 1er juillet au 1er décembre 2026



Thonon Agglomération vous soutient pour une meilleure gestion de l'eau et propose de subventionner l'achat d'un récupérateur d'eau.



**Prise en charge à 60%
et pour un montant
plafonné à 175€**

*frais de livraison, travaux, accessoires
et installation non compris*

LES CONDITIONS D'OBTENTION :

- Habiter Thonon Agglomération
- Acheter **1 récupérateur d'eau par foyer** :
 - Neuf et aux normes CE
 - Dispositif aérien ou enterré
 - D'une capacité de **200L minimum**
- L'équipement choisi est destiné à un **usage extérieur exclusif de l'eau** (pas de raccordement au réseau d'assainissement)

PLUS D'INFORMATIONS



eau@cpiechablaisleman.fr



CPIE Chablais Léman, 21 rue de la Mairie
74200 MARIN



04.50.73.09.20

COMPOSTER, C'EST FACILE !

Vous souhaitez réduire le poids de votre poubelle ménagère et le jus désagréable qui coule au fond des sacs ? Le compostage est une solution simple, naturelle et efficace pour limiter vos déchets organiques, tout en valorisant vos restes de cuisine.



Qu'est ce que le compostage ?

C'est la décomposition des déchets organiques, permettant d'obtenir après quelques mois une matière riche et fertilisante qui contient des éléments pour les plantes : le compost

L'intérêt du compostage



Le compost
nourrit le potager

80% D'EAU

Les biodéchets sont
composés en majorité
d'eau. Les brûler revient
donc à brûler de l'eau...



Comment se procurer un composteur gratuit ?

Inscriptions sur le portail de Thonon Agglomération :
"Mes démarches".



LISTE MESSERY 2026

Fabien Gelato et Charlène Corsetti, conseillers municipaux

Un seul médecin ne suffit plus à Messery

L'accès à la santé est un droit fondamental. À Messery, il est aujourd'hui menacé.

Notre commune compte désormais 2 500 habitants, en croissance continue. Elle ne compte qu'un seul médecin généraliste. Il partirait en 2027.

Un dispositif communal a été présenté en conseil municipal par Bernard Walet et Frédéric Rodrigues pour répondre à cette situation. C'est un pas dans la bonne direction, et il faut le saluer. Mais il faut en lire le texte au mot près. Il vise à « favoriser l'installation et le maintien d'un médecin sur le territoire de la commune » — un médecin, pas deux. Et il ne serait activé que « dans l'hypothèse où la commune ne disposerait plus d'aucun médecin exerçant sur son territoire » : seulement une fois que Messery n'aura plus personne. Pas avant. Pas pour anticiper un départ qui se profile déjà.

Autrement dit : ce dispositif attend la panne plutôt que de l'anticiper. Et même une fois déclenché, il ne viserait qu'à retrouver un seul médecin — le même chiffre qu'aujourd'hui, celui que nous savons déjà insuffisant pour une population qui continue de croître. Ce n'est pas seulement un problème de mise en œuvre. C'est un problème de méthode, et d'ambition.

Ce sont nos aînés qui patientent des semaines pour un rendez-vous. Les familles sans médecin traitant attiré. Celles et ceux sans moyen de transport pour aller consulter ailleurs. Résultat : des diagnostics et des soins préventifs qui prennent du retard, faute de disponibilité.

Aujourd'hui, la CPTS du Bas-Chablais, la téléconsultation — à la pharmacie ou sur smartphone — et le travail quotidien des infirmiers apportent une réponse réelle. Mais rien de tout cela ne remplace un médecin généraliste, seul capable de suivre un dossier dans la durée et de poser certains diagnostics.

Messery doit viser deux médecins, pas un.

Une commission existe déjà sur le sujet, avec les moyens d'agir. Ce qui lui manque, c'est un objectif à la hauteur : la mairie l'a fixé, dans son propre ordre du jour, à un seul médecin — et seulement pour le jour où nous n'en aurons plus aucun. Aller à la rencontre de praticiens dès maintenant, ne plus attendre la panne : changer cet objectif ne coûte rien. Continuer à s'en satisfaire, si.

Nous n'avons pas dix ans pour nous y préparer. Le sujet reviendra devant le conseil municipal dans les mois qui viennent : nous invitons chaque habitant à s'informer, à venir en discuter, et à en parler autour de lui. Plus nous serons nombreux à nous en préoccuper, plus il sera difficile de se satisfaire d'un objectif à un seul médecin.



LISTE UNIS POUR MESSERY

Nathalie Reynaud pour la commission CCAS

Le CCAS, la solidarité au cœur de Messery

Être bien dans son village, c'est pouvoir compter sur des services de qualité, mais c'est aussi **savoir que personne n'est laissé de côté**.

C'est tout le sens que nous souhaitons donner au **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Messery**. Au-delà de ses missions traditionnelles d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes qui traversent une difficulté, nous voulons en faire un véritable **acteur du lien social et de la solidarité dans notre village**.

Notre ambition est simple : être davantage présents aux côtés de nos aînés, prévenir l'isolement, mieux faire connaître les aides et les dispositifs existants, accompagner les moments difficiles de la vie, mais aussi créer des occasions de se rencontrer et de partager.

Car la solidarité ne doit pas intervenir uniquement lorsque les difficultés sont là. Elle se construit aussi au quotidien, par la proximité, l'attention portée aux autres et les liens entre les générations.

Cette dynamique, nous souhaitons désormais la poursuivre et l'amplifier.

Vous avez des idées ? Vous souhaitez participer, proposer une action ou simplement être informé des initiatives du CCAS ? N'hésitez pas à vous faire connaître.

Ensemble, faisons de Messery un village attentif à chacun et solidaire de tous.

PETITS PLATS ET GRANDES TABLÉES !

Tarte à la tomate

- Pâte brisée

Si faite maison : la préparer une heure avant

- 200 gr farine
- 100gr beurre
- 5cl eau
- sel

Mélanger la farine et le beurre froid coupé en petits morceaux.
Émietter entre les mains, pour obtenir un appareil d'aspect
sableux, puis ajouter l'eau et le sel.
Malaxer et faire une boule, la mettre au réfrigérateur.

- moutarde
- tomate
- gruyère
- herbes de Provence
- olives (option)

Chauffer le four au maximum

Pendant ce temps : couper les tomates en rondelles, les saler et les poivrer.
Sur un papier absorbant, les laisser dégorger

Etaler la pâte, la mettre dans un plat à tarte beurré ou chemisé avec un papier sulfurisé.
La piquer à la fourchette.

Râper le fromage (se répartit mieux qu'en lamelles)

Passer la moutarde assez généreusement sur la pâte,
Mettre une première couche de fromage râpé,
Mettre les tomates dégorées et saupoudrer d'herbes,

Mettre la seconde couche de fromage râpé,
Ajouter les olives vertes ou noires,
Mettre au four,

Sortir la tarte quand les bords sont bien dorés.

Accompagnement : salade simple, laitue,
pamplemousse rose



Du 5 au 9 octobre

LA SEMAINE BLEUE

Voir le programme page 9

Mercredi 7 octobre - 15h30

LECTURES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Espace Littorelle - Tout public - Gratuit
Dans le cadre de la Semaine Bleue

Vendredi 9 octobre

À partir de 18h

LA NUIT EST BELLE

Espace Littorelle - Tout public - Gratuit
18h30 : Bébés concert avec l'Orchestre des Pays de Savoie, à partir de l'album "Qu'est-ce qui brille là-haut ?"

19h15 : Lectures pour les 5/12 ans

20h : Lectures pour ados/adultes

Tout au long de la soirée : Observation des étoiles avec Ciel des Alpes

Mercredi 14 octobre - 10h30

RENDEZ-VOUS CONTE

Bibliothèque - À partir de 4 ans - Gratuit
Spécial Fête du Livre de Thonon

Vendredi 16 octobre - 20h

SOIRÉE JEUX

Ludothèque - À partir de 14 ans - Gratuit

Vendredi 23 octobre - 18h30

APÉRO BD

Bibliothèque - Ados/Adultes - Gratuit

Samedi 24 octobre

JOURNÉE OCTOBRE ROSE

Programme à suivre...

Mercredi 11 novembre -

12h15

CÉRÉMONIE 14-18

Monument aux morts

Mercredi 18 octobre - 10h30

LES MESSEROLINES

Bibliothèque - 0-3 ans - Gratuit
Histoires et comptines pour les petits

Vendredi 20 novembre - 20h

SOIRÉE JEUX

Ludothèque - À partir de 14 ans - Gratuit

Samedi 28 novembre - 10h30

CAFÉ LITTÉRAIRE

Bibliothèque - Ados/Adultes - Gratuit
Spécial Rentrée Littéraire

Vendredi 11 décembre

FÊTE ET MARCHÉ DE NOËL

Programme et horaires à venir...

Mercredi 16 décembre - 10h30

LES MESSEROLINES

Bibliothèque - 0-3 ans - Gratuit
Histoires et comptines pour les petits

Vendredi 18 décembre - 20h

SOIRÉE JEUX

Ludothèque - À partir de 14 ans - Gratuit

Programme non définitif

Attention, les dates, horaires et lieux sont susceptibles de changer



LE MESSERO LIEN

- Bulletin municipal de Messery -



N°8

AUTOMNE 2026

MIEUX ÉQUIPÉS,
MIEUX CONNECTÉS

La mairie vous informe | p. 6

LE CCAS, ACTEUR
ESSENTIEL DE LA
SOLIDARITÉ LOCALE

Dossier | p.9

BATIMENT ALSTOM :
UN CHOIX POUR
L'AVENIR

Aménagement, Urbanisme | p.11



6

LA MAIRIE VOUS INFORME

MIEUX ÉQUIPÉS, MIEUX CONNECTÉS

9

DOSSIER

**LE CCAS, ACTEUR ESSENTIEL
DE LA SOLIDARITÉ LOCALE**



11

AMÉNAGEMENT, URBANISME

BATIMENT ALSTOM :

UN CHOIX POUR L'AVENIR DE NOTRE PLAGE



3

EDITO

4

RETOUR EN IMAGES

6

LA MAIRIE VOUS INFORME

7

AFFAIRES SCOLAIRES

8

DOSSIER

10

AMÉNAGEMENT - URBANISME

11

ENVIRONNEMENT

13

VIVRE ENSEMBLE

14

BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE

15

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

17

L'AGGLO VOUS INFORME

18

EXPRESSION MINORITAIRE

20

AGENDA

Mentions Légales

Parution : Septembre 2026
Dépôt légal : À parution
Editeur : Mairie de Messery
Imprimeur : Imprimerie UBERTI JOURDAN - 144 Avenue du Mont Blanc, 74130 BONNEVILLE
Directeur de publication : Frédéric RODRIGUES, maire
Responsable rédaction : Philippe CHALABREYSSE
Création : Service communication

Rédacteurs : Association Familiale Rurale de Douvaine, Philippe CHALABREYSSE, Véronique CHARPENTIER, De Rives en Pages, CPIE, Pascal DUCLOUX, Priscilla DURAN-MULAS, Fabien GELATO, Emilie GRAND, Grandir à corps et à coeur, Léa OSSEDAT, Audrey PERRIN, Magali PERTUISET, Nathalie REYNAUD, Frédéric RODRIGUES, TAM, Thonon Agglomération,

Crédits photos : De Rives en Pages, Priscilla DURAN-MULAS, Emilie GRAND, Léman Bouquet Festival, Léa OSSEDAT, Virginie ROSSAT, Claude VAGNETTI

Les publications transmises par les associations sont sous leur seule responsabilité et n'engagent pas celle de la commune.



Chères Messerolines, chers Messerolins,

Six mois déjà.

Six mois depuis que vous nous avez confié la responsabilité de Messery. Six mois intenses, faits de rencontres, de décisions, de projets lancés, mais surtout d'écoute et de travail collectif.

Nous savions en prenant nos fonctions que tout ne changerait pas en quelques semaines. Une commune se transforme avec sérieux, avec méthode et dans la durée. Mais ces premiers mois nous confortent dans une conviction : **Messery a de l'énergie, des idées et surtout l'envie d'avancer.**

Cette énergie, nous la voyons chaque jour. Dans nos associations, chez nos commerçants, auprès des bénévoles, des agents municipaux et de tous ceux qui donnent de leur temps pour notre village. Nous l'avons ressentie lors de l'inauguration d'Ô Sémiss, nouveau lieu de rencontres et de vie, comme dans les nombreux projets déjà proposés dans le cadre de notre premier Budget Participatif.

Ces premiers mois ont aussi permis de faire avancer des dossiers très concrets. Après plusieurs années de demandes, **des zones bleues vont être mises en place à proximité de nos commerces**, afin de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter leur accès.

Autre sujet du quotidien : la couverture mobile. L'installation d'une antenne dans le clocher de l'église devrait permettre, dès 2027, de mieux couvrir le centre-bourg et les bords du lac pour les quatre opérateurs. La négociation menée par les élus et les agents permettra également de rénover plusieurs équipements du clocher et d'y amener la fibre, sans coût pour la commune.

C'est aussi cela, agir : écouter, faire aboutir des dossiers parfois anciens et chercher des solutions concrètes dans l'intérêt de tous.

C'est le Messery que nous voulons construire : une commune où chacun peut trouver sa place, proposer, participer et être entendu.

Bien sûr, beaucoup reste à faire. Certains dossiers demanderont du temps. Le devenir du bâtiment Alstom, les mobilités, les équipements ou encore la préservation de notre cadre de vie nécessitent réflexion, dialogue et parfois patience. Nous préférons construire des solutions solides plutôt que promettre des réponses immédiates.

Mais une chose est certaine : **Messery avance.**

Les prochains mois en seront une nouvelle illustration. Octobre Rose, la Semaine Bleue, le vote du Budget Participatif et les nombreux rendez-vous associatifs seront autant d'occasions de nous retrouver et de renforcer ce qui fait la richesse de notre commune : le lien entre ses habitants.

Au-delà des projets et des réalisations, c'est peut-être cela que je retiens surtout de ces six premiers mois : une envie de faire ensemble. Dans une époque qui peut parfois sembler incertaine, je crois profondément au rôle de notre village : celui d'un lieu où l'on se connaît, où l'on se parle, où l'on prend soin les uns des autres et où l'on peut encore imaginer l'avenir avec confiance.

Nous avons beaucoup à construire. Et surtout, nous avons toutes les raisons d'y croire.

Continuons, ensemble, à faire de Messery un village vivant, solidaire et tourné vers l'avenir.



La mairie vous accueille

Mairie de Messery
Place de la mairie - 74140 MESSERY
04.50.94.71.57 - accueil.mairie@messery.fr

Lundi : 8h30 - 12h et 14h - 18h
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h

 www.messery.fr
 [mairie de messery](https://www.facebook.com/mairie.de.messery)
 [@mairiedemessery](https://www.instagram.com/mairiedemessery)



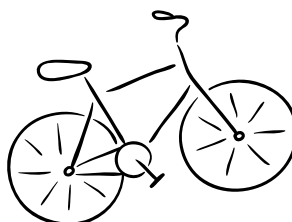
27
JUIN

LÉMAN BOUQUET FESTIVAL

Escapade musicale lors de la grande journée cyclo-musicale du Léman Bouquet Festival. Au cœur d'un parcours exceptionnel autour du Léman, moment musical unique mêlant quatuor à cordes et art lyrique, dans le cadre authentique et chaleureux de notre village.



La Municipalité de Messery est heureuse de soutenir cette belle initiative culturelle qui contribue à faire vivre notre territoire, à favoriser les rencontres et à rendre la musique accessible à tous.



BIBLIO'LUDO' EN FÊTE

1
JUILLET

Mercredi 1er juillet à l'espace Littorelle, on a bien fêté l'arrivée des vacances et de l'été !

Un gros succès pour cette nouvelle édition de « Biblio'Puces » avec la vente des livres sortis des collections, des animations avec un « Rendez-vous Conte », le retour du jeu « Kilo Livre », des Lègos à gogo... Plusieurs ateliers ont été proposés : « Mail Art » pour une (re)découverte de l'art épistolaire en compagnie de Debbie Scott, coloriages, tatouages éphémères et des jeux comme le chamboule-tout, le Mölkky, le jeu de lancer, le jeu d'équilibre, des jeux d'adresse sans oublier le bar à sirops ! Mais aussi et surtout des rencontres et des échanges, beaucoup de rires et plein de bons souvenirs. Vivement l'année prochaine !



INAUGURATION DE LA SALLE MULTIFONCTION Ô SEMISS 4 JUILLET



Vous étiez nombreux à nous rejoindre ce 13 juillet pour célébrer ensemble la Fête nationale !

Un moment de rassemblement, de mémoire... mais aussi de sourires, d'échanges et de convivialité, comme on les aime à Messery.



MIEUX CONNECTÉS, MIEUX ÉQUIPÉS

Les élus ont négocié l'installation d'une antenne mobile dans le clocher de l'Église. Cette antenne permettra aux 4 opérateurs, Orange, Bouygues, SFR et Free, de mieux couvrir le centre bourg et les bords du lac. Outre le remplacement à l'identique des abats sons, SFR a accepté de refaire l'installation électrique du clocher, de mettre un éclairage en LED, de refaire tous les escaliers et paliers d'accès au clocher. La fibre sera également installée pour alimenter l'antenne. Les artisans locaux seront sollicités pour ces travaux qui ne coûteront rien aux Messerolines et Messerolins. La commune percevra un loyer annuel de 3000€ dès la mise en service de l'antenne mobile au premier semestre 2027, si tout se passe bien.

La commission a aussi pris contact avec le SYANE branche numérique (établissement public au service des communes) pour une évaluation de l'infrastructure informatique de notre mairie et déterminer d'une part l'amélioration des services et performances et d'autre part des économies d'échelles (acheter plutôt que louer le matériel). Une étude complète sera menée jusqu'au 1er semestre 2027 pour décider des meilleures options.



OCCUPATION ILLICITE : LA COMMUNE EN ACTION

Au mois d'août, une installation illicite a été signalée chemin de Sergyieu. Dans l'heure qui a suivi, Le maire et son 1^{er} adjoint étaient sur place, ainsi que la gendarmerie. Des places ont été trouvées dans une aire d'accueil à Publier, qui ont été refusées par les occupants. Grâce à la collaboration active des propriétaires des terrains, de la Préfecture et des services de gendarmerie, la commune a pu obtenir une expulsion dans les 10 jours. Nos lecteurs et lectrices doivent savoir que la commune ne peut pas demander une expulsion pour une occupation illicite, si les propriétaires ne déposent pas de plaintes. C'est pourquoi leur contribution est indispensable. De même, les troubles à l'ordre public doivent être signalés. Tout cela permet au Maire d'agir et de mettre en avant auprès de la Préfecture le besoin d'une expulsion rapide.

TOUTE L'ACTUALITÉ DE MESSERY DANS VOTRE BOÎTE MAIL !

Vous souhaitez être informé régulièrement des actualités, événements, projets et rendez-vous de la commune ?

Envoyez simplement un mail à : info-animations@messery.fr ou scannez le QR code

QUELQUES SECONDES SUFFISENT POUR RESTER CONNECTÉ À LA VIE DE MESSERY !



INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER !

ETAT-CIVIL

Mariages :

Mélanie VADON et Alexandre TRESCH, le 10 juillet 2026

Déborah GREVAZ et Loïc ROTH, le 6 septembre.

Depuis le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données est entré en application. Ce règlement prévoit, entre autres, que les données personnelles ne peuvent plus être rendues publiques sans un consentement écrit de la personne concernée. Cette réglementation s'applique également aux publications de l'état-civil dans les bulletins municipaux. Dès lors, les publications de naissances, mariages et décès sont soumis à autorisation écrite et signée de la part des personnes concernées ou, dans le cas d'un décès, de la part d'un proche.

Désormais, si vous souhaitez que votre événement de vie soit publié dans notre journal municipal, nous vous invitons à renseigner un bulletin disponible en mairie.

INFOS

- CCAS : les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2026 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).
- Pour obtenir la liste des assistantes maternelles agréées ou des jeunes faisant du baby-sitting, renseignez-vous à l'accueil de la Mairie au 04.50.94.71.57 ou consultez le site internet.



LA RENTRÉE EN CHIFFRES



270
ÉLÈVES

145
maternelles

85
élémentaires



11
CLASSES



135
ENFANTS ACCUEILLIS EN
PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR
(moyenne)

13
ENSEIGNANTS



3
ATSEM

9
AGENTS PÉRISCOLAIRES



220
REPAS DISTRIBUÉS
PAR JOUR
(moyenne)

L'AFR : PÉRISCOLAIRE, MERCREDIS ET VACANCES

L'AFR, association à loi 1901, assure l'organisation des accueils périscolaires et du centre de loisirs de Douvaine. Grâce à une équipe d'une quinzaine de professionnels permanents, diplômés et investis, l'association accompagne les enfants dans un cadre sécurisé, convivial et propice à leur développement. Chaque journée est pensée pour favoriser le bien-être, la découverte et le vivre-ensemble.

LES MERCREDIS

Chaque mercredi, le centre accueille les enfants de 3 à 14 ans, de la commune de Douvaine et des communes environnantes, de 8 h à 18 h, à la journée ou à la demi-journée. Les enfants profitent d'un programme d'activités varié, adapté à leur âge, leur permettant de partager des moments de jeu, de création et de découverte tout en développant leur autonomie et leurs relations avec les autres.

DES PROJETS POUR LES MERCREDIS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Pour cette nouvelle année, l'équipe d'animation propose aux enfants un nouveau fil rouge : « **Les génies de l'Art** ». À travers ce thème, les enfants découvriront différents univers artistiques et laisseront parler leur créativité.

Lors du premier cycle, petits et grands deviendront de véritables architectes de l'extrême en relevant des défis autour de la construction, de l'imagination et de la création.

Dès le premier mercredi, une matinée conviviale sera organisée avec un petit-déjeuner partagé, des jeux de présentation et des activités pour bien démarrer l'année et apprendre à se connaître.

Tout au long des mercredis, les enfants profiteront d'un programme varié adapté à chaque âge : activités sportives, bricolage, cuisine, sorties à proximité, grands jeux, jeux collectifs et jeux de société. Chaque groupe aura ainsi le choix entre plusieurs activités chaque semaine, pour vivre de nouvelles aventures riches en découvertes, en rires et en émotions.

Enfin, un grand jeu sera proposé le mercredi 30 septembre, où les enfants devront faire appel à leur créativité et à leurs compétences d'architectes pour relever les défis qui les attendent !

AFR DOUVAIN (Association Familles Rurales)

 Chemin du Maisse (à côté de l'école élémentaire)

 04.50.94.17.03

 accueil.afr@gmail.com et inscriptions.afr@gmail.com

 <https://www.facebook.com/afr.douvaine>

 www.afr-douvaine.com

LE CCAS, ACTEUR ESSENTIEL DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Qu'est ce que le Centre Communal d'Action Sociale ?

Les centres communaux d'action sociale et les centres inter-communaux d'action sociale (CCAS-CIAS) ont une compétence globale dans le champ de l'action sociale et médico-sociale.

Les CCAS ou CIAS ont pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité) afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits. Ils animent une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune ou par le président de l'établissement public de coopération intercommunale.

À Messery, le CCAS est composé du maire, de 6 élus et de 6 membres de la société civile.



À Messery, vous pouvez solliciter l'aide du CCAS en remplissant un dossier à récupérer au point info-animations. Il sera ensuite étudié par la commission pour vous apporter une meilleure aide possible.

Service INFO-ANIMATIONS / CCAS

Espace Littorelle

04.50.94.75.55

ccas@messery.fr

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h

ENSEMBLE, À TOUS ÂGE !

La semaine bleue arrive à Messery

Cette année, **Messery participera pour la première fois à la Semaine Bleue**, la Semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Mais derrière cette couleur bleue, il y a surtout une ambition : **faire de l'avancée en âge une richesse pour notre village et créer davantage de liens entre les générations.**

Nos aînés ont des expériences, des souvenirs, des savoir-faire et du temps à transmettre. Les plus jeunes ont, eux aussi, beaucoup à leur apporter. Alors, pendant cinq jours, nous avons choisi de provoquer les rencontres, de partager, d'apprendre les uns des autres... et tout simplement de passer de bons moments ensemble.

Du **5 au 9 octobre**, Messery vivra ainsi au rythme de rencontres, d'ateliers et de temps conviviaux autour de plusieurs grands thèmes : lien intergénérationnel, santé et bien-être, mémoire, numérique, sécurité, habitat et maintien de l'autonomie.

La semaine commencera notamment par une **Marche Bleue intergénérationnelle**, réunissant enfants de l'école, seniors, familles et habitants autour d'une balade accessible à tous, avant de se retrouver pour un goûter convivial.

Au fil de la semaine, chacun pourra également participer à des ateliers autour du bien-vieillir, de la gym douce et de l'équilibre, exercer sa mémoire en s'amusant, partager un moment de lecture avec les enfants ou encore découvrir des activités favorisant le bien-être.

Parce que le numérique peut aussi être source de difficultés ou d'inquiétudes, une journée sera consacrée à l'utilisation du smartphone, aux démarches en ligne et à la cybersécurité, avec des conseils pour mieux se protéger des arnaques et des fraudes.

Enfin, nous parlerons de l'avenir : comment rester chez soi dans de bonnes conditions ? Comment adapter son logement ? Et comment imaginer de nouvelles formes d'habitat favorisant l'entraide et la solidarité entre générations ?

Cette première Semaine Bleue sera rendue possible grâce à la mobilisation **des associations, bénévoles, professionnels, enseignants, enfants, services municipaux et partenaires locaux** que nous remercions chaleureusement.

Mais surtout, elle ne s'adresse pas uniquement aux seniors.

Elle s'adresse à nous tous.

Car bien vieillir dans un village, c'est continuer à y avoir une place, des projets, des rencontres et des occasions de transmettre. C'est aussi pouvoir compter les uns sur les autres, quel que soit notre âge.

À Messery, nous voulons faire vivre cette idée simple : **un village où les générations se rencontrent est un village qui prépare mieux son avenir.**

Alors du 5 au 9 octobre, voyons la vie en bleu... **et retrouvons-nous !**



AU PROGRAMME :

• LUNDI 5 OCTOBRE

10h : Ouverture de la semaine, mot des élus, café convivial

14h : marche intergénérationnelle

• MARDI 6 OCTOBRE

14h : comment mieux vivre ensemble à messery ? atelier participatif

16h : prévention santé et bien vieillir (Nutrition, mobilité, yoga et pilates)

• MERCREDI 7 OCTOBRE

9h : gym douce et équilibre (prévention des chutes)

15h : lectures intergénérationnelles

• JEUDI 8 OCTOBRE

10h : atelier numérique (mieux utiliser son smartphone)

14h : conférence cybersécurité

• VENDREDI 9 OCTOBRE

10h atelier numérique (démarches administratives, envoi de mails...)

14h : habitat intergénérationnel, de nouvelles façons d'habiter

24 OCT 2026

OCTOBRE ROSE

PLACE DE LA GRENETTE

LE CANCER DU SEIN, PARLONS-EN !

Programme et horaires à venir...

LA COMMUNE SE TRANSFORME ET S'AMÉLIORE AU SERVICE DU QUOTIDIEN

zones bleues

Plusieurs places de stationnement seront mises en zone bleue, avec une limite de 2h, de 7h à 19h tous les jours sauf dimanches et jours fériés. 3 places sont également prévues avec une durée limitée à 15 minutes, au niveau de la boulangerie rue du bourg. C'était une promesse de campagne de notre Maire. Elle est tenue. Marquage et panneaux sont prévus cet automne, peut-être même réalisés à l'heure où vous lirez ces lignes. Par ailleurs, une campagne de reprise des marquages au sol « blancs » sera faite durant cette période.

eaux pluviales

Problèmes d'écoulement des eaux pluviales, impactant sévèrement des propriétés privées : Élus et agents sont allés à la rencontre des propriétaires afin d'explorer des solutions. Plusieurs ont déjà été mises en œuvre comme le curage de conduites. La coordination avec Thonon agglomération se poursuit.

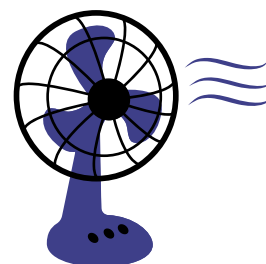


éclairage public

La 2^{ème} tranche de remplacement des luminaires par des LEDS plus économes a été réalisée. Dans plusieurs rues, les LEDS resteront allumées toute la nuit, à 20% de leur puissance. Les voies concernées sont : chemins de Sergyieu, de Vétrau, des Pêcheurs, de la Cure, du Bugnon, de la Pierre, Route de la pointe, de Frize, Rue du Veret (une partie). A terme, toutes les rues seront équipées de LEDS « dimmables » pour permettre cet éclairage à 20 % toute la nuit. Tous les bâtiments de la commune ont été équipés de la fibre, y compris le groupe scolaire.

SIVU

Le SIVU a validé l'achat de ventilateurs de plafond pour le groupe scolaire afin de faire face aux futures canicules. Un projet de rafraîchissement plus global est à l'étude pour 2027.



BÂTIMENT ALSTOM : UN CHOIX POUR L'AVENIR DE NOTRE PLAGE

Le plus important dans un premier temps a été réalisé dès le mois de juillet : le retrait de la vente au profit de la fondation HERMOZA au conseil communautaire de Thonon Agglomération.

Le maire a présenté à l'ensemble des élus présents la volonté de la commune d'acheter le terrain. Cette position a été largement soutenue.

Le maire tient à remercier le Président de Thonon Agglomération ainsi que l'ensemble des élus, qui ont voté ce retrait à l'unanimité et que la commune puisse se porter acquéreur dans les mois qui suivent.

Affaire à suivre

FORÊTS : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE SE MET EN PLACE

Plusieurs actions à mener dans les mois à venir

mettre les documents de gestion forestière à jour en coordination avec l'ONF,

examiner les schémas de desserte et déterminer les chemins à créer

relancer le projet de plateforme de bois

faire l'inventaire des associations de propriétaires forestiers

prendre connaissance des projets d'exploitation au niveau de Thonon aggro.



LA COMMUNE EXPLORE DE NOUVELLES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES

La commission a pris contact avec le SYANE Énergie (établissement public au service des communes) pour s'informer des consommations énergétiques des différents bâtiments, examiner les propositions d'améliorations, comme l'installation de panneaux photovoltaïques, et déterminer les investissements utiles dans l'énergie renouvelable.

UN HÉRISSON DANS MON JARDIN

Mieux connaître le hérisson dans le Chablais

En France, le hérisson est aujourd'hui en forte régression. Les reculs observés sur les 10 dernières années sont estimés entre 16 % et 33 %. C'est pourquoi, en 2024, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) vient de passer le hérisson en espèce quasi-menacée sur la liste rouge.

Le CPIE Chablais-Léman souhaite agir pour cette espèce et porte le projet « Un hérisson dans mon jardin ». L'objectif de ce projet est double :

- créer des passages à hérissons pour faciliter les déplacements de l'espèce loin des routes et limiter la fragmentation de son habitat
- mieux connaître sa présence dans le Chablais

Pour cela nous avons besoin de vous, en répondant à ce questionnaire, vous nous aidez à recenser les données de hérissons vus autour de chez vous ou dans votre jardin, si vous en avez un.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Des aides pour votre logement

Isolation, chauffage, rénovation globale... **améliorer la performance énergétique de son logement représente un investissement important**, mais de nombreuses aides peuvent réduire le coût des travaux.

FRANCE RÉNOV' : VOTRE PREMIER RÉFLEXE

Avant de signer un devis, pensez à contacter **France Rénov'**, le service public de la rénovation de l'habitat. À Messery, ce service s'inscrit dans le **Pacte territorial France Rénov' de Thonon Agglomération**, déployé avec Innovaies.

QUELLES AIDES ?

Plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés selon votre situation et la nature de votre projet :

MAPRIMERÉNOV' :

Elle permet de financer différents travaux de rénovation énergétique et les rénovations d'ampleur. Son montant varie notamment selon les revenus du ménage et le projet réalisé.

LES PRIMES ÉNERGIE – CEE

Les fournisseurs d'énergie participent également au financement de nombreux travaux permettant de réaliser des économies d'énergie.

L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO – ÉCO-PTZ

Ce prêt sans intérêts permet de financer tout ou partie du reste à charge des travaux de rénovation énergétique.

Et en Haute-Savoie ?



Le **Département de la Haute-Savoie** peut également apporter une aide complémentaire aux propriétaires occupants remplissant certaines conditions. Pour une rénovation permettant **au moins 35 % de gain énergétique**, cette aide peut atteindre **jusqu'à 3 000 €**, selon les ressources du ménage et le dispositif mobilisé. La demande n'est pas effectuée directement auprès du Département : l'accompagnement par France Rénov' permet d'identifier les aides mobilisables et d'être orienté dans les démarches.



Où se renseigner près de chez vous ?

France Rénov' Haute-Savoie vous conseille gratuitement et en toute indépendance sur les travaux à envisager, les devis et les aides financières disponibles.

☎ 04 56 19 19 19

🕒 Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Des permanences sur rendez-vous sont également organisées à proximité :



Douvaine – Espace France Services
18 place du Marché
4e vendredi de chaque mois, de 9h à 12h



Thonon-les-Bains – Espace Beaulieu
11 bis avenue Jules Ferry
2e vendredi de chaque mois, de 13h30 à 16h30



Notre conseil : contactez France Rénov' avant de signer vos devis ou de commencer vos travaux afin de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

PAV : LA REFLEXION EST ENGAGÉE

Le maire, son 1er adjoint et le DGS ont rencontré les responsables des déchets au sein de Thonon Agglo. Plusieurs PAV posent des problèmes quant à leur emplacement, les odeurs ou le bruit. Des possibilités de déplacement existent et sont à l'étude. Ces projets seront détaillés dès que possible. De nouveaux systèmes anti-odeurs, moins chimiques, vont être aussi essayés. Les incivilités sont également identifiées via les caméras et transmises aux autorités pour amender les contrevenants.

CONSTRUISONS ENSEMBLE LA SALLE DE DEMAIN

Quel avenir pour la salle du centre ?

Après l'inauguration de la salle des Semiss, quel avenir pour la salle polyvalente du centre ? Devenue très complexe à entretenir et impossible à chauffer sans des travaux extrêmement coûteux, un nouveau projet, également abordé lors de la campagne électorale, est à l'étude pour une nouvelle salle multiculturelle, accueillant bibliothèque, ludothèque, un café associatif, ainsi que tout équipement répondant aux attentes de notre commune (théâtre, activités associative, etc.).

La population est invitée à exprimer ses besoins pour qu'ils soient pris en compte dans la réalisation de cette future salle.

RETOUR DES POUBELLES DE RUE

Bonne nouvelle pour la propreté de notre commune : le Conseil municipal, réuni en juillet, a voté la mise en place de poubelles de rue.

Des corbeilles seront installées à des endroits stratégiques de la commune. Elles seront destinées exclusivement aux petits déchets du quotidien : papiers, emballages, petits détritiques, etc.



Ces poubelles de rue ne remplacent en aucun cas les points de collecte. Les déchets ménagers doivent continuer à être déposés dans les Moloks, comme habituellement.

Cette mise en place a pour objectif de maintenir nos espaces publics propres tout en encourageant le geste de tri.

BUDGET PARTICIPATIF

Pour la première fois, Messery a lancé son **Budget Participatif** : une enveloppe dédiée à des projets imaginés et proposés directement par les habitants et les acteurs de notre village.

Et cette première édition démarre fort : **une douzaine de projets ont déjà été déposés !**

Cadre de vie, environnement, convivialité, loisirs, solidarité... derrière chaque proposition, il y a une idée pour améliorer Messery et une envie de participer à la vie de la commune.

C'est exactement l'objectif de cette démarche : **vous donner la possibilité de passer de l'idée à l'action.**

Les projets seront prochainement étudiés afin de vérifier leur faisabilité. Puis viendra une étape essentielle : **le vote des habitants.**

Car si vous avez été nombreux à proposer, ce sera bientôt à vous de choisir les projets que vous souhaitez voir devenir réalité.

Cette belle mobilisation nous encourage à poursuivre dans cette voie : faire davantage avec vous, écouter les idées, expérimenter et construire ensemble.

Messery a des idées. À nous maintenant de les faire vivre !

N'hésitez pas à participer (renseignements en Mairie)



Désormais, tous les enfants habitant Messery, ainsi que ceux scolarisés à l'école « Les Petits Crayons » (quelle que soit leur commune d'origine) peuvent venir s'inscrire gratuitement !

ADULTE (+ de 18 ans)	MINEUR (- de 18 ans)	ETUDIANT (- de 26 ans)	FAMILLE	ENFANT "hors commune" inscrit à l'école maternelles/ élémentaires publique de Messery	STRUCTURES POUR LA JEUNESSE (École, associations)	VACANCIERS
Résident Messery	Résident Messery	Résident Messery	Résident Messery			Famille
10€	GRATUIT	4€	15€			15€
Non Résident	Non Résident	Non Résident	Non Résident			Individuel
12€	5€	5€	20€	GRATUIT	GRATUIT Après convention	5€ + 50€ de caution pour une durée de 3 semaines maximum

	Suite aux résultats du sondage, nous vous proposons un nouveau rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois de 18h à 20h, en complément des soirées jeux : le créneau « location de jeux » Fini les jeux qui prennent la poussière ou les achats décevants : grâce à notre collection de plus de 300 jeux (jeux d'ambiance, jeux de lettres, jeux coopératifs, jeux de stratégie, jeux de bluff, jeux pour 2...), vous trouverez forcément votre bonheur ! Ce créneau « location de jeux » sera l'occasion d'emprunter de quoi animer votre propre soirée jeux mais aussi nous demander conseil ou de vous faire expliquer un jeu reçu en cadeau.							

Transats, tapis et coussins, lectures légères à l'ombre du platane... **La fête du Sleep** a fait son grand retour en juillet !





FESTIVAL NATURE ET POÉSIE

Messery au rendez-vous

La deuxième édition du Festival Nature & Poésie, organisée le 23 juillet au château d'Avully, a rassemblé près de 160 personnes autour d'un programme mêlant conférence, contes, musique et poésie.

Messery y était particulièrement bien représentée. Les Messerolines Deborah Ramade et Véronique Charpentier ont participé aux lectures poétiques, tandis que le duo Lucky Clovers, guitare et chant, a accompagné avec talent et sensibilité une partie de la soirée.

Le Festival venait également clôturer les « 14 jours du Haïku », une initiative organisée du 1er au 14 juillet par De Rives en Pages. Plusieurs communes du territoire, dont Messery, y ont participé en envoyant chaque jour leurs haïkus autour de thèmes inspirés de la nature. Le premier Prix des 14 jours du Haïku a été remis lors du Festival.

Cette belle mobilisation, et notamment celle de Messery, témoigne de l'intérêt croissant pour ces rendez-vous où se rencontrent poésie, culture et nature.

De Rives en Pages souhaite aujourd'hui prolonger cette dynamique et développer avec Messery une collaboration encore renforcée autour de la poésie et de futurs projets culturels.



MESSERY JARDINE

L'Association Messery Jardine - créée en 2017- aurait le plaisir d'accueillir de nouveaux-elles jardiniers(ères) pour son jardin partagé-collaboratif situé au Parc des Semiss à Messery. Sur simple adhésion, chacun cultive dans le respect de l'environnement, récolte, partage ses connaissances et savoir-faire dans un esprit convivial.

Rejoignez-nous !
Contact : Anne Bugaut
0633538698

GRANDIR À CORPS ET À COEUR

Découvrez tous les bienfaits du portage en écharpe pour la santé et le développement de votre bébé avec une conseillère expérimentée, formée et certifiée.

**Conseils pour
l'achat d'une bonne
écharpe**

**Séances
d'apprentissage
individuelle sur
mesure**

Contact infos :
Anne Bugaut - 06.33.53.86.98





Le rideau se lève sur une nouvelle saison !

Le TAM vous donne rendez-vous pour une nouvelle saison placée sous le signe du théâtre, du rire et du partage, avec plusieurs compagnies invitées et sa propre troupe.

Samedi 21 novembre 2026 – 20h

🎭 Coupure

Par la Fox Company, une pièce de Samuel Valinsi et Paul-Eloi Forget

Samedi 30 janvier 2027 – 20h Dimanche 31 janvier 2027 – 17h

🎭 Tout est sous contrôle

Par la Troupe du TAM, librement adaptée du Révizor de Gogol.

Samedi 6 mars 2027 – 20h

🎭 Quel chantier !

Par la Tropa de Brentona, une pièce de Viviane Tardivel et Olivier Tourancheau.

Samedi 10 avril 2027 – 20h

🎭 Une histoire de ouf

Par la Troupe Oxygène, une pièce de Pierre Sauvil.

📅 À vos agendas !

Quatre rendez-vous à ne pas manquer pour partager ensemble le plaisir du spectacle vivant.

Le TAM vous attend nombreux pour cette nouvelle saison ! 🎭

ASSOCIATION DES DONNEURS DU SANG DU BAS CHABLAIS

Merci à tous !

L'Association des Donneurs de Sang bénévoles du Bas-Chablais remercie chaleureusement tous les donneurs pour leur fidélité et leur générosité. Chaque don est un geste simple et précieux qui peut sauver des vies.



Dernier rendez-vous 2026

Mardi 10 novembre 2026
Douvaine espace associatif

Accueil des donneurs :
15h30 à 19h00.



Les collectes 2027 :

Mardi 12 janvier – Douvaine espace associatif
Mardi 9 mars – Douvaine espace associatif
Mardi 25 mai – Douvaine espace associatif
Mardi 27 juillet – Loisin Salle des fetes
Mardi 19 octobre – Douvaine espace associatif
Mardi 14 décembre – Douvaine espace associa

Accueil des donneurs : 15h30 à 19h00.



Nous recherchons de nouveaux bénévoles ! Quelques heures de votre temps peuvent nous aider à accueillir les donneurs, participer à l'organisation et faire vivre ces moments de solidarité et de convivialité.



Petit rappel : vide-grenier du 11 octobre 2026 Nous vous donnons également rendez-vous le dimanche 11 octobre 2026 à La Bulle pour notre vide-grenier.

Les bénéfices de cette journée permettront notamment d'améliorer la collation proposée aux donneurs lors des collectes, afin de rendre leur accueil toujours plus agréable et convivial.

Venez nombreux chiner, exposer et soutenir notre association !

Merci aux donneurs, aux bénévoles et à tous ceux qui participent à faire vivre cette belle chaîne de solidarité dans le Bas-Chablais.

ACTUALITÉS des Associations

QUAND LA NUIT SE REFLÈTE DANS L'EAU

Conférence par De Rives en Pages

Samedi 10 octobre

Farandole fête HALLOWEEN

Par Farandole

Vendredi 16 octobre

Farandole fête NOËL

Par Farandole

Vendredi 11 décembre



____ THONON
agglomération

AIDE À L'ACHAT DE RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Du 1er juillet au 1er décembre 2026



Thonon Agglomération vous soutient pour une meilleure gestion de l'eau et propose de subventionner l'achat d'un récupérateur d'eau.



**Prise en charge à 60%
et pour un montant
plafonné à 175€**

*frais de livraison, travaux, accessoires
et installation non compris*

LES CONDITIONS D'OBTENTION :

- Habiter Thonon Agglomération
- Acheter **1 récupérateur d'eau par foyer** :
 - Neuf et aux normes CE
 - Dispositif aérien ou enterré
 - D'une capacité de **200L minimum**
- L'équipement choisi est destiné à un **usage extérieur exclusif de l'eau** (pas de raccordement au réseau d'assainissement)

PLUS D'INFORMATIONS



eau@cpiechablaisleman.fr



CPIE Chablais Léman, 21 rue de la Mairie
74200 MARIN



04.50.73.09.20

COMPOSTER, C'EST FACILE !

Vous souhaitez réduire le poids de votre poubelle ménagère et le jus désagréable qui coule au fond des sacs ? Le compostage est une solution simple, naturelle et efficace pour limiter vos déchets organiques, tout en valorisant vos restes de cuisine.



Qu'est ce que le compostage ?

C'est la décomposition des déchets organiques, permettant d'obtenir après quelques mois une matière riche et fertilisante qui contient des éléments pour les plantes : le compost

L'intérêt du compostage



Le compost
nourrit le potager

80% D'EAU

Les biodéchets sont
composés en majorité
d'eau. Les brûler revient
donc à brûler de l'eau...



Comment se procurer un composteur gratuit ?

Inscriptions sur le portail de Thonon Agglomération :
"Mes démarches".



LISTE MESSERY 2026

Fabien Gelato et Charlène Corsetti, conseillers municipaux

Un seul médecin ne suffit plus à Messery

L'accès à la santé est un droit fondamental. À Messery, il est aujourd'hui menacé.

Notre commune compte désormais 2 500 habitants, en croissance continue. Elle ne compte qu'un seul médecin généraliste. Il partirait en 2027.

Un dispositif communal a été présenté en conseil municipal par Bernard Walet et Frédéric Rodrigues pour répondre à cette situation. C'est un pas dans la bonne direction, et il faut le saluer. Mais il faut en lire le texte au mot près. Il vise à « favoriser l'installation et le maintien d'un médecin sur le territoire de la commune » — un médecin, pas deux. Et il ne serait activé que « dans l'hypothèse où la commune ne disposerait plus d'aucun médecin exerçant sur son territoire » : seulement une fois que Messery n'aura plus personne. Pas avant. Pas pour anticiper un départ qui se profile déjà.

Autrement dit : ce dispositif attend la panne plutôt que de l'anticiper. Et même une fois déclenché, il ne viserait qu'à retrouver un seul médecin — le même chiffre qu'aujourd'hui, celui que nous savons déjà insuffisant pour une population qui continue de croître. Ce n'est pas seulement un problème de mise en œuvre. C'est un problème de méthode, et d'ambition.

Ce sont nos aînés qui patientent des semaines pour un rendez-vous. Les familles sans médecin traitant attiré. Celles et ceux sans moyen de transport pour aller consulter ailleurs. Résultat : des diagnostics et des soins préventifs qui prennent du retard, faute de disponibilité.

Aujourd'hui, la CPTS du Bas-Chablais, la téléconsultation — à la pharmacie ou sur smartphone — et le travail quotidien des infirmiers apportent une réponse réelle. Mais rien de tout cela ne remplace un médecin généraliste, seul capable de suivre un dossier dans la durée et de poser certains diagnostics.

Messery doit viser deux médecins, pas un.

Une commission existe déjà sur le sujet, avec les moyens d'agir. Ce qui lui manque, c'est un objectif à la hauteur : la mairie l'a fixé, dans son propre ordre du jour, à un seul médecin — et seulement pour le jour où nous n'en aurons plus aucun. Aller à la rencontre de praticiens dès maintenant, ne plus attendre la panne : changer cet objectif ne coûte rien. Continuer à s'en satisfaire, si.

Nous n'avons pas dix ans pour nous y préparer. Le sujet reviendra devant le conseil municipal dans les mois qui viennent : nous invitons chaque habitant à s'informer, à venir en discuter, et à en parler autour de lui. Plus nous serons nombreux à nous en préoccuper, plus il sera difficile de se satisfaire d'un objectif à un seul médecin.



LISTE UNIS POUR MESSERY

Nathalie Reynaud pour la commission CCAS

Le CCAS, la solidarité au cœur de Messery

Être bien dans son village, c'est pouvoir compter sur des services de qualité, mais c'est aussi **savoir que personne n'est laissé de côté**.

C'est tout le sens que nous souhaitons donner au **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Messery**. Au-delà de ses missions traditionnelles d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes qui traversent une difficulté, nous voulons en faire un véritable **acteur du lien social et de la solidarité dans notre village**.

Notre ambition est simple : être davantage présents aux côtés de nos aînés, prévenir l'isolement, mieux faire connaître les aides et les dispositifs existants, accompagner les moments difficiles de la vie, mais aussi créer des occasions de se rencontrer et de partager.

Car la solidarité ne doit pas intervenir uniquement lorsque les difficultés sont là. Elle se construit aussi au quotidien, par la proximité, l'attention portée aux autres et les liens entre les générations.

Cette dynamique, nous souhaitons désormais la poursuivre et l'amplifier.

Vous avez des idées ? Vous souhaitez participer, proposer une action ou simplement être informé des initiatives du CCAS ? N'hésitez pas à vous faire connaître.

Ensemble, faisons de Messery un village attentif à chacun et solidaire de tous.

PETITS PLATS ET GRANDES TABLÉES !

Tarte à la tomate

- Pâte brisée

Si faite maison : la préparer une heure avant

- 200 gr farine
- 100gr beurre
- 5cl eau
- sel

Mélanger la farine et le beurre froid coupé en petits morceaux.
Émietter entre les mains, pour obtenir un appareil d'aspect
sableux, puis ajouter l'eau et le sel.
Malaxer et faire une boule, la mettre au réfrigérateur.

- moutarde
- tomate
- gruyère
- herbes de Provence
- olives (option)

Chauffer le four au maximum

Pendant ce temps : couper les tomates en rondelles, les saler et les poivrer.
Sur un papier absorbant, les laisser dégorgier

Etaler la pâte, la mettre dans un plat à tarte beurré ou chemisé avec un papier sulfurisé.
La piquer à la fourchette.

Râper le fromage (se répartit mieux qu'en lamelles)

Passer la moutarde assez généreusement sur la pâte,
Mettre une première couche de fromage râpé,
Mettre les tomates dégorgées et saupoudrer d'herbes,
Mettre la seconde couche de fromage râpé,
Ajouter les olives vertes ou noires,

Mettre au four,
Sortir la tarte quand les bords sont bien dorés.

Accompagnement : salade simple, laitue,
pamplemousse rose



Du 5 au 9 octobre

LA SEMAINE BLEUE

Voir le programme page 9

Mercredi 7 octobre - 15h30

**LECTURES
INTERGÉNÉRATIONNELLES**

Espace Littorelle - Tout public - Gratuit
Dans le cadre de la Semaine Bleue

Vendredi 9 octobre

À partir de 18h

LA NUIT EST BELLE

Espace Littorelle - Tout public - Gratuit
18h30 : Bébés concert avec l'Orchestre des Pays de Savoie, à partir de l'album "Qu'est-ce qui brille là-haut ?"

19h15 : Lectures pour les 5/12 ans

20h : Lectures pour ados/adultes

Tout au long de la soirée : Observation des étoiles avec Ciel des Alpes

Mercredi 14 octobre - 10h30

RENDEZ-VOUS CONTE

Bibliothèque - À partir de 4 ans - Gratuit
Spécial Fête du Livre de Thonon

Vendredi 16 octobre - 20h

SOIRÉE JEUX

Ludothèque - À partir de 14 ans - Gratuit

Vendredi 23 octobre - 18h30

APÉRO BD

Bibliothèque - Ados/Adultes - Gratuit

Samedi 24 octobre

JOURNÉE OCTOBRE ROSE

Programme à suivre...

Mercredi 11 novembre -

12h15

CÉRÉMONIE 14-18

Monument aux morts

Mercredi 18 octobre - 10h30

LES MESSEROLINES

Bibliothèque - 0-3 ans - Gratuit
Histoires et comptines pour les petits

Vendredi 20 novembre - 20h

SOIRÉE JEUX

Ludothèque - À partir de 14 ans - Gratuit

Samedi 28 novembre - 10h30

CAFÉ LITTÉRAIRE

Bibliothèque - Ados/Adultes - Gratuit
Spécial Rentrée Littéraire

Vendredi 11 décembre

FÊTE ET MARCHÉ DE NOËL

Programme et horaires à venir...

Mercredi 16 décembre - 10h30

LES MESSEROLINES

Bibliothèque - 0-3 ans - Gratuit
Histoires et comptines pour les petits

Vendredi 18 décembre - 20h

SOIRÉE JEUX

Ludothèque - À partir de 14 ans - Gratuit

Programme non définitif

Attention, les dates, horaires et lieux sont susceptibles de changer

